



RAE, CTAE, CMFAE :

NE NOUS LAISSONS PAS ENFUMER PAR LA COM DE LA VILLE !

**UNE PRIME LEGITIME POUR LES CTAE/CMFAE/RAE...ET C'EST TOUT !
OPÉRATION JEUDIS NOIRS ! LA MOBILISATION CONTINUE !**

Pour l'instant, la Ville a accédé à une seule revendication de l'intersyndicale **SUPAP-FSU/CFDT** pour les personnels d'Action éducative :

- Les CTAE/CMFAE/RAE percevront 1 000 euros de prime en deux versements (mai et novembre). **C'est la satisfaction sous une autre forme indemnitaire de notre revendication d'attribution de la prime de coordination d'été à tous les personnels d'action éducative (50 euros x 20 jours en moyenne = 1 000 euros).**

Cette nouvelle arrive bien tardivement alors que nous dénonçons depuis des années la perte de rémunération des REV devenant CTAE/CMFAE/RAE (plus de prime journalière de directeur de CLE).

La DASCO avait oublié les RAE dans ses annonces. Nous avons obtenu la confirmation hier en audience avec l'élu des affaires scolaires et la DASCO que les RAE bénéficieront bien de cette prime.

Hormis cette bonne nouvelle tardive : **RIEN !!!**

- Pas d'ouverture de concours CAPSA pour les RAE en catégorie B envisagé avant 2025 ! Pourtant Il y a urgence !
- Pas d'ouverture de négociations sur l'accès à la catégorie A pour tous les CTAE et CMFAE
- Pas d'augmentation de prime IFSE pour tous les AAP et CAPSA
- Pas de formations diplômantes DEJEPS/DESJEPS (le quota infime de DEJEPS est réservé aux REV !)
- Pas d'uniformisation sur l'ensemble des CASPE des missions et des procédures de recrutement des CTAE/CMFAE

Pour les RAE en catégorie B, nous avons obtenu la confirmation d'une compensation indemnitaire dans le cadre de la campagne de prime de fin d'année. Cela ne suffit pas. L'intersyndicale **SUPAP-FSU/CFDT** exige l'ouverture d'un concours CAPSA en 2024.

**FACE AU MEPRIS DE LA VILLE :
OPÉRATION JEUDIS NOIRS !**

**RAE, CTAE, CMFAE : TOUS.TES EN GREVE CHAQUE JEUDI DE 11H25 A 12H25 !
ATTENTION : RASSEMBLEMENT ANNULE CE JOUR (PARVIS HDV PAS DISPONIBLE)**